

Vendredi 21 septembre 2018

## L'État présente la mise en œuvre de ses engagements lors du Comité de Suivi du projet L2

**Pierre DARTOUT, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, a réuni vendredi 21 septembre le comité de suivi des engagements de l'État du projet de rocade L2 à Marseille. Ce comité rassemble l'ensemble des collectivités locales, institutions, associations et représentants des habitants concernés par le projet. Il est chargé de veiller à la bonne mise en œuvre des engagements pris par l'État en matière d'environnement, d'aménagement du territoire et de développement local.**

### ■ Une mise en circulation en deux temps de la rocade L2

À la suite des inspections techniques et de sécurité qui ont eu lieu durant l'été, les conditions de circulation de la rocade L2 ont pu être entérinées par le comité.

Avec ce dernier tronçon, c'est donc l'ensemble de l'ouvrage qui sera désormais ouvert à la circulation.

Programmée dans la deuxième quinzaine d'octobre, la mise en circulation de la L2 se fera en deux étapes sauf aléas météorologiques

- À partir du 17 octobre 2018 : mise en circulation du sens intérieur A7 → A50 (Aix-Aubagne)
- À partir du 25 octobre 2018 : mise en circulation complète du sens extérieur A50 → A7.

Enfin, la fermeture latérale de la tranchée de Saint-Marthe (sens extérieur) nécessitera quelques semaines supplémentaires d'intervention. La vitesse de circulation restera limitée à 70 km/h jusqu'à nouvel ordre.

### ■ Les travaux d'aménagement s'échelonnent encore pendant deux ans

Si l'ouverture de la L2 aura pour conséquence de réduire considérablement le trafic en surface, les enjeux de desserte des quartiers doivent être préservés. Le comité a examiné le calendrier des travaux de surface, qui feront la « couture » urbaine entre les quartiers situés de part et d'autre de la rocade. Les travaux se poursuivront pendant près de deux ans, de manière échelonnée, dans le secteur de Sainte-Marthe à Saint-Jérôme. Ils seront réalisés conjointement par la Société de la Rocade L2 (SRL2), la métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville de Marseille.

Dans le secteur de Font-Vert, les travaux de déplacement de la canalisation, la réalisation d'un bassin de 3 000 m<sup>3</sup> et l'aménagement de la place commenceront début 2019.

Au regard de l'importance de ces chantiers et de leurs conséquences sur la vie des habitants, le Préfet a demandé aux trois maîtres d'ouvrage de veiller à leur bonne coordination et à adopter une stratégie cohérente de gestion des circulations en phase chantier.

#### CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)

L'État veillera également à ce que les maîtres d'ouvrage conduisent les concertations nécessaires et à ce que la pleine information des habitants soit garantie.

## ■ Une circulation plus sûre et plus fluide sur la L2 Est

S'agissant du tronçon de la L2 Est, le comité a fait le point sur les conditions de circulation et les aménagements en cours.

- La zone d'entrée du tunnel sous Florian en direction de l'A50 a vu le nombre d'accidents baisser significativement à la suite de l'installation d'un radar.

- Le trafic, dans les deux sens, est actuellement stabilisé autour de 70 000 véhicules par jour sur le tronçon de la L2 Est et il devrait, selon les études, passer en quelques mois à 100 000 véhicules par jour avec l'ouverture de la L2 Nord.

- La congestion constatée dans le secteur de la Pomme devrait se résorber avec l'ouverture de l'accès direct depuis l'A50.

- Le comité a également pris note que les aménagements paysagers de la L2 Est devraient être achevés d'ici la fin de l'année.

## ■ Limiter au maximum les nuisances environnementales

→ Sur les nuisances sonores : état d'avancement des engagements

Sur l'ensemble de la L2, les tranchées couvertes et les murs anti-bruit apportent des réponses satisfaisant aux obligations réglementaires. En complément, le traitement des points singuliers consistera à isoler les façades des immeubles et les vitrages des logements qui sont exposés à des nuisances dépassant les seuils réglementaires. La métropole a confirmé son intention de mettre en place un observatoire du bruit.

→ Suivi de la qualité de l'air : examen des premiers résultats

AtmoSud (anciennement Air PACA) a présenté ses travaux au comité de suivi. Ceux-ci établissent que la L2 contribuera à une amélioration globale de la qualité de l'air à l'échelle métropolitaine.

Sur les secteurs nouvellement impactés par la L2, des points de mesures ont été mis en place et sont accessibles à tous, en temps réel, sur le site d'AtmoSud. Par ailleurs, l'État a engagé des travaux avec AtmoSud pour expérimenter une ventilation asservie au niveau de pollution en sortie de tunnel (expérimentation dite « Borée »).

## ■ Le comité de suivi des engagements de l'État : un outil d'information et de concertation

Sur ces différents sujets, le comité a été l'occasion d'apporter de l'information à l'ensemble des parties prenantes et a permis des débats constructifs. Par sa taille et son insertion urbaine, le projet L2 a un impact sensible sur l'ensemble des quartiers traversés. L'État met tout en œuvre pour que soient finalisés les aménagements de surface dans les meilleurs délais.

Le Préfet organisera un prochain comité de suivi des engagements de l'État en milieu d'année 2019. Cela sera l'occasion de faire un bilan de la mise en service complète de l'autoroute.

### CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)